

VOTRE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

LPP - COURS DE FORMATION MODULE DE BASE

En visioconférence

Mercredi 23 juin 2021



PROGRAMME

LES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Un Conseil de fondation détermine la rémunération des avoires, le taux de conversion réglementaire et le taux technique. Ces taux déterminent la prudence ou l'ambition de l'institution de prévoyance et le niveau de solidarité entre actifs, nouveaux retraités et bénéficiaires de rentes. Nous étudierons l'interaction de ces paramètres et verrons comment les fixer.

Christophe Steiger, Associé, Expert en caisses de pensions CSEP
allea SA

LE CADRE LÉGAL DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

La connaissance du cadre légal est importante pour comprendre les buts, moyens et limites du système de prévoyance. Le système suisse est très diversifié, ce qui était un objectif de la Loi sur la Prévoyance Professionnelle entrée en vigueur en 1985. Cela entraîne parfois des confusions que nous essaierons de lever.

Gregory Grieb, Associé, Responsable département d'audit
Berney Associés

LES CLÉS POUR MIEUX COMPRENDRE UN RAPPORT ANNUEL

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Caisse de pensions. Il doit pour cela comprendre, maîtriser et interpréter les chiffres de son rapport annuel. Quelles sont les informations clés qu'il doit analyser ? Quelles sont les données de l'annexe les plus importantes ? Quels sont les éléments indispensables pour une prise de décision ?

Dominique Briguet, Vice President, Responsable mandats Suisse Romande
AXA Pension Solutions SA

LES BASES D'UNE POLITIQUE DE PLACEMENT

Dans le contexte économique actuel, les caisses de pensions se doivent d'aller chercher du rendement dans de nouvelles opportunités d'investissement. Mais quelles sont les classes d'actifs intéressantes à considérer ? Quels sont leurs risques ? Quelles sont les limitations que la législation impose aux caisses ?

Adrien Koehli, Directeur, Gestion institutionnelle
CONINCO Explorers in finance SA

DATE

Mercredi 23 juin 2021

FINANCE

CHF 95.- par personne

DÉROULEMENT

Par visioconférence

HORAIRE

9h00 Début de la formation

12h30 Fin

INSCRIPTION

Par email
sferrari@coninco.ch
jusqu'au 18 juin 2021



CONTACTS

allea SA

Christophe Steiger
Rue Louis-Curtat 4
1005 Lausanne

T 021 614 80 60
christophe.steiger@allea.ch
www.allea.ch

AXA Pension Solutions SA

Dominique Briguet
Ch. de Primerose 11-15
1001 Lausanne

T 058 215 35 51
dominique.briguet@axa-ps.ch
www.axa-ps.ch

CONINCO Explorers in finance SA

Adrien Koehli
Quai Perdonnet 5
1800 Vevey

T 021 925 00 33
akoehli@coninco.ch
www.coninco.ch

Berney Associés

Gregory Grieb
Rue du Nant 8
1207 Genève

T 058 234 90 89
ggrieb@berneyassociés.com
www.berneyassociés.com